

Motion pour l'action syndicale

issue du 10^e congrès du SNASUB-FSU réuni à Carqueiranne (Var) du 16 au 20 mai 2022

Combattre tous les reculs annoncés par la présidence d'Emmanuel Macron - Acte 2

Mobiliser et gagner des avancées pour tou-te-s les personnels

Le 10^e congrès du SNASUB-FSU a rassemblé près de 140 délégué-es issu-es de nos sections académiques de métropole et des outre-mer. Pendant 5 jours nos délégué-es ont travaillé avec intensité pour renforcer les analyses et mandats du syndicat, des mandats offensifs adoptés à près de 90 %. Il a été un moment riche et a montré la vitalité de notre organisation syndicale.

Pourtant le contexte dans lequel nous nous sommes réuni.es n'est pas simple : irruption de la guerre en Europe avec l'invasion russe en Ukraine, rapport du GIEC sur l'urgence écologique, envolée de l'inflation et ses conséquences sur notre vie quotidienne, réélection d'Emmanuel Macron et sa politique libérale après un débat électoral étriqué saturé par les thématiques de l'extrême-droite...

La nomination d'Elisabeth Borne comme Première Ministre montre la volonté d'Emmanuel Macron de ne rien changer pour ce second mandat au programme de casse des droits sociaux déjà mis en œuvre pendant son premier quinquennat... **Le palmarès d'Elisabeth Borne à ce titre est éloquent** : elle est l'artisanne de la transformation de la SNCF en entreprise de statut

privé, de la réforme désastreuse – pour les privé-es d'emplois – de l'assurance chômage, de la promotion de l'apprentissage contre l'enseignement professionnel public. **Pour le SNASUB-FSU**, sa nomination est un premier acte qui annonce une politique antisociale.

Après avoir obstinément refusé le dégel du point d'indice, la revalorisation générale de la grille indiciaire, attaqué la fonction publique et les services publics, les projets d'Emmanuel Macron acte 2 sont, entre autres :

- **le recul inacceptable de l'âge de départ à la retraite à 65 ans ;**
- **la volonté de gravement déstructurer le système de rémunération dans la fonction publique** par la remise en cause des catégories hiérarchiques A, B et C, et l'affaiblissement de la centralité de la rémunération indiciaire par le développement d'indemnités au mérite individuelles et collectives et à la fonction, ce qui affaiblirait considérablement le sens du droit à la carrière consacré par le statut général des fonctionnaires ;
- **de contraindre les allocataires du RSA au travail gratuit...**

👉 Pour le SNASUB-FSU, c'est inacceptable !

L'urgence est à la mobilisation des collègues pour stopper le programme de régression sociale d'Emmanuel Macron. L'accord électoral conclu entre les principales forces de gauche et populaires dans la perspective des élections législatives peut constituer une alternative porteuse d'espoir. **Une assemblée nationale qui ne serait pas acquise au président de la République** ouvrirait d'autres perspectives, celles d'un rapport de force plus favorable à nos revendications syndicales. Cela peut redonner espoir dans la capacité du mouvement social à construire les mobilisations pour gagner sur les revendications, petites, moyennes ou grandes.

Au vu de cet enjeu considérable, le SNASUB-FSU appelle à aller voter massivement aux élections législatives ; à battre l'extrême droite ; mais aussi à rejeter massivement les forces portant les politiques néolibérales qui ont contribué à diffuser et à favoriser la progression de ses idées. **La volonté est de porter au plus haut les revendications du monde du travail** afin qu'elles se traduisent en mesures législatives et réglementaires.

Quelle que soit la majorité parlementaire, le SNASUB-FSU confirme sa volonté farouche de rassembler et de mobiliser les personnels pour faire aboutir les revendications.

👉 Dans une situation sociale, économique et politique complexe, le SNASUB-FSU revendique comme mesures urgentes et immédiates :

- **Un salaire (traitement) minimum dans la fonction publique fixé à 1 850 euros nets ;**
- Une revalorisation générale immédiate de l'ensemble de la grille indiciaire par la distribution additionnelle de 70 points d'indice ;
- **Le dégel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation à 6 euros bruts ;**
- L'indexation des salaires et des pensions sur les prix et l'indexation des pensions sur les salaires ;
- **Le contrôle des prix des produits de première nécessité ;**
- La revalorisation des indemnités statutaires pour corriger toutes les inégalités, les aligner sur les meilleurs taux servis dans la fonction publique avant de gagner leur intégration dans le traitement indiciaire ;
- **Des créations de postes dans tous nos services publics et filières professionnelles, pour répondre à**

tous les besoins ; pour améliorer les conditions de travail des personnels ;

- Un plan massif de requalification des emplois de C en B et de B en A pour toutes nos filières professionnelles ;
- **Une programmation budgétaire pluriannuelle pour l'éducation nationale, la jeunesse et les sports, l'enseignement supérieur et la recherche et la culture.**

Par ailleurs, le SNASUB-FSU soutient et appelle à participer aux initiatives suivantes :

- Marches des fiertés organisées dans les semaines qui viennent ;
- Marches contre Monsanto et les ravages de l'agrochimie le 21 mai dans le cadre du collectif « **Plus jamais ça** » dont fait partie la FSU.



10^e congrès du SNASUB-FSU, Carqueiranne, le 18/05/2022 (Photo Éric Fouchou-Lapeyrière)